

Démographie d'entreprises : des créations plus fréquentes en zone urbaine, plus durables en zone rurale

Si le nombre total d'entreprises françaises évolue peu, le tissu productif est marqué par un renouvellement continu : plus d'une entreprise sur dix disparaît tous les ans et une sur dix apparaît, sans qu'il y ait systématiquement correspondance de lieu et d'activité entre ces événements. Alors que les espaces urbains sont caractérisés par un renouvellement intense de leur tissu productif, le faible taux de renouvellement observé dans les espaces ruraux s'accompagne d'un taux de survie plus favorable des établissements nouvellement créés. Les espaces périurbains sont dans une situation intermédiaire du point de vue de l'intensité des mouvements enregistrés, mais bénéficient d'un effet spécifique positif en termes de soldes démographiques.

La démographie d'entreprise : quelques points de repère

Le renouvellement du tissu productif : un phénomène de grande ampleur

L'importance économique de la démographie d'entreprise apparaît indiscutable. Ainsi, l'INSEE fait état de 320 000 entreprises reprises ou créées pour l'année 2004, soit une hausse importante par rapport au niveau annuel moyen constaté de 1997 à 2002, qui s'établissait à 270 000. De plus, dans ce flux, la part des créations pures (distinguées des reprises et des réactivations - encadré 1) est, elle aussi,

en augmentation : elle représente 70% de l'ensemble en 2004 contre 55% en 1997. Les défaillances d'entreprise (qui se traduisent par des dépôts de bilan) sont évaluées à 40 900 en 2004, contre 52 300 en 1997 ; elles représentent environ le septième des cessations d'activité.

Au total, les bilans livrent à peu près tous le même diagnostic : les faibles variations du nombre total d'entreprises, le plus souvent inférieures à 1%, dissimulent l'ampleur des flux d'entrées-sorties qui en sont l'origine. C'est chaque année plus d'une entreprise sur dix qui est concernée par une création et plus d'une sur dix par une disparition. L'intensité de ce mouvement marque en profondeur le système productif et modifie la distribution selon les secteurs, les tailles, les localisations.

Pour permettre l'étude de ces phénomènes dans l'espace, l'analyse va porter sur les établissements, implantations locales des entreprises. Pour avoir une certaine homogénéité du secteur économique étudié, elle va concerner le seul domaine de l'industrie au sens large (encadré 2). Nous allons retrouver pour ces établissements les résultats généraux observés sur l'ensemble des entreprises ⁽¹⁾.

Encadré 1 - Les différents événements de la démographie des établissements

Entrées d'établissements :

- **Création pure** (*ex nihilo*) : création d'un établissement économiquement actif, jusque là inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production
- **Réactivation** : un établissement qui avait cessé toute activité redevient économiquement actif.
- **Reprise** : une entreprise reprend totalement ou partiellement l'activité d'un établissement économique d'une autre entreprise. Dans ce cas, l'établissement change totalement ou partiellement d'exploitant.
- **Transfert entrant** : le transfert correspond au déplacement des moyens de production d'un établissement d'une entreprise. L'unité au lieu d'arrivée correspond à un transfert entrant.

Sorties d'établissements :

Les sorties d'établissements comportent elles aussi différents motifs mais ceux-ci ne sont pas détaillés dans les sources dont nous disposons.

Encadré 2 - Le champ sectoriel de l'industrie au sens large

Sont regroupés sous la notion d' "industrie au sens large" les secteurs classiques de l'industrie (hors énergie), mais aussi les secteurs qui ont une logique productive proche de celle de l'industrie et ceux dont les activités sont fortement imbriquées à celles de l'industrie : la construction, les services aux entreprises, une partie du commerce (commerces de gros et intermédiaire) et une partie des transports (transport routier de marchandise et organisation du transport de fret).

(1) Cette étude utilise une base de données longitudinale concernant les établissements et construite à partir des répertoires SIRENE sur la période 1993 à 2002.

Tableau 1 : Taux d'entrée et de sortie, par année, pour l'ensemble des établissements "industriels"

Année Établissements	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Moyenne 1993-2000
Pérennes (%)	87,3	88,0	88,5	85,2	87,3	88,0	87,7	88,4	87,5
Entrants (%)	14,5	14,8	13,7	13,0	13,8	13,6	13,0	13,0	13,7
Sortants (%)	13,3	12,5	11,9	14,9	13,3	12,5	13,0	12,3	13,0
Solde (%)	1,2	2,3	1,8	- 2,0	0,5	1,1	0,0	0,7	0,7

Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

NB : La somme des pourcentages d'établissements pérennes et sortants est légèrement supérieure à 100%, car un même établissement peut être compté plusieurs fois une même année.

En moyenne, entre 1993 et 2000, sur 100 établissements "industriels" actifs chaque année, 87 restent en activité au cours de l'année, 14 entrent en activité, et 13 en sortent, soit un taux net d'évolution du stock de 0,7% (tableau 1). L'annualisation de la série fait ressortir la relative stabilité dans le temps du phénomène analysé. Sur une période marquée par une conjoncture économique relativement fluctuante, les taux d'entrée ne varient que faiblement (de 13 à 14,8%) tandis que les taux de sortie fluctuent de 11,9 à 14,9%. Ainsi, chacun des deux phénomènes touche annuellement plus d'un établissement sur dix. Cependant, les cessations d'activité semblent davantage liées à l'état de la conjoncture que les entrées en activité.

Entrées et sorties : des formes et motifs multiples

Le phénomène est multiforme. Si l'on décompose les résultats globaux en fonction des motifs d'entrée, on observe, en moyenne sur la période 1993-2000, que le taux d'entrée de 13,7% se compose pour la moitié de créations "pures" (6,8%), pour 0,7% de réactivations, 2,0% de reprises, et enfin pour 4,2% de transferts - sous-entendu entrants (tableau 3). Chacun de ces types d'événements revêt une sensibilité différente à la conjoncture. Seules les créations pures (qui représentent la moitié des entrées) paraissent influencées par celle-ci, avec en particulier des baisses très significatives en 1996 - année marquée à la fois par une dégradation de la conjoncture, spécialement marquée dans l'industrie, et par un changement réglementaire des aides à la création d'entreprise. En revanche, les reprises et les transferts sont assez stables sur la période et leur niveau semble déconnecté de l'état de la situation économique. La démographie d'établissements ne doit donc pas se résumer à la seule forme canonique de la création (ou de la disparition) ex nihilo, les autres événements, qui obéissent à une logique économique différente (reprise, transfert), représentant la moitié des flux.

L'un des aspects les plus directs de la liaison entre taux d'entrée et taux de sortie tient à la notion de taux de survie. Nos résultats montrent que les établissements nouvellement créés ont une durée de vie moyenne assez courte, et vont donc, pour bon nombre d'entre eux, donner lieu dans les années qui suivent à des fermetures d'établissements. Parmi les établissements créés en 1993 sur l'ensemble du territoire et dans le champ de l'industrie au sens large, dont nous avons exclu les établissements sans salarié, 2,5% ont fermé l'année même de leur ouverture, 10,5% la suivante, 13% l'année d'après et 14,5% celle qui suit. Après 3 années pleines, il ne reste plus que 59,5% d'établissements survivants sur cette "cohorte", 44,5% après 5 années pleines, et après 8 ans il n'en restera plus que 31% (graphique 1).

L'hypothèse d'une différenciation spatiale entre l'urbain, le périurbain et le rural

Pourquoi supposer que l'intensité et les formes de la démographie varient selon la localisation des établissements ? Une telle variabilité a d'abord été effectivement constatée entre les régions françaises. Puis, dans le zonage qui nous intéresse - urbain, périurbain et rural (encadré 3) - un ensemble de travaux attestent l'existence d'une réelle hétérogénéité spatiale dans des domaines connexes, comme celui de l'évolution des emplois, de la distribution sectorielle des activités ou des transferts d'établissements (cf. INRA Sciences Sociales, décembre 2003). Nous sommes ainsi conduits à poser et à tester l'hypothèse d'une différenciation spatiale de la démographie des établissements entre les espaces urbains, périurbains et ruraux.

Un renouvellement important dans les pôles urbains, une certaine inertie dans le rural mais une croissance du nombre d'établissements plus élevée dans le périurbain

L'examen des entrées et sorties d'établissements selon les types d'espace met en évidence un grand contraste entre les pôles urbains et l'espace rural (tableau 2). Les mouvements sont très importants dans les pôles urbains (autour de 15% pour les entrées et sorties en moyenne annuelle), plus modestes dans l'espace rural (autour de 9%), soit une différence de l'ordre de 70% en faveur des pôles urbains. L'opposition est donc forte entre les pôles urbains où le tissu productif se renouvelle rapidement et l'espace rural où il est plus stable. L'espace périurbain occupe une situation intermédiaire avec des taux d'entrée et de sortie voisins de 11%.

Cependant, si les pôles urbains font preuve d'un plus fort dynamisme en termes d'entrée mais aussi de sortie, la résultante de ces deux mouvements est finalement à l'avantage des espaces périurbains comparativement aux deux autres types d'espace. On y observe ainsi une croissance plus élevée qu'ailleurs du nombre total d'établissements industriels : + 1,1% par an en moyenne sur la période 1993-2000 contre + 0,7% pour les pôles urbains et + 0,4% dans l'espace à dominante rurale. Aussi, ce léger décalage entre entrées et sorties va-t-il permettre aux espaces périurbains d'accroître progressivement leur part dans le tissu industriel français.

On peut, en première analyse, représenter les créations et les disparitions comme deux phénomènes opposés qui réagiraient de façon symétrique aux variations de la conjoncture (fortes créations et faibles disparitions en conjoncture favorable, inversement en conjoncture défavorable). A une telle opposition, peu confirmée par les observations, on substitue une distinction entre des situations (temporelles ou spatiales) de mouvement et des situations d'inertie. A certaines époques ou dans certaines régions, les entrées et les sorties sont toutes deux à des niveaux élevés, tandis qu'en

Tableau 2 : Taux d'entrée et de sortie, selon le type d'espace (pour 100 établissements présents en moyenne en début d'année, sur la période 1993-2000)

	Pôles urbains	Périurbain	Rural	France
% établissements entrants	15,4	11,5	9,1	13,7
% établissements sortants	14,7	10,4	8,7	13,0
Solde (%)	0,7	1,1	0,4	0,7

Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

Tableau 3 : Taux d'entrée, selon le motif et le type d'espace
(pour 100 établissements présents en moyenne en début d'année, sur la période 1993-2000)

	Pôles urbains	Périurbain	Rural	France
Etablissements entrants (%)	15,4	11,5	9,1	13,7
dont créations pures (%)	7,7	5,7	4,2	6,8
dont reprises (%)	1,9	2,0	2,4	2,0
dont transferts (%)	5,0	3,1	1,9	4,2

Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

d'autres lieux ou en d'autres temps, les deux types de flux sont à des niveaux bas. Aux deux extrêmes de cette opposition, l'urbain "bouge" beaucoup (entre 14,5 et 17%, selon les années, pour les taux d'entrée et entre 13,5 et 17% pour les taux de sortie) et le rural est plus "stable" (entre 8 et 10% pour les taux d'entrée ou de sortie). L'amplitude des mouvements est proportionnelle à leur niveau moyen, mais, à aucun moment, la conjoncture ne remet en cause la hiérarchie observée entre les catégories d'espaces. Les variations dans le temps viennent se superposer à ce qui constitue une situation spécifique à chaque type d'espace, spécificité qui semble relativement invariante dans le temps.

Détaillées selon leur motif (création pure, reprise ou transfert), les entrées nous révèlent des profils différents selon les espaces (tableau 3). Les créations pures et les transferts sont plus importants dans les pôles urbains que dans l'espace rural, le périurbain étant dans une situation intermédiaire. En revanche, l'espace rural accueille une proportion légèrement plus importante de reprises. Le surcroît d'entrées dans les pôles urbains provient donc essentiellement des taux de création pure et de transfert plus élevés.

Un meilleur taux de survie dans le rural

Les établissements nouvellement créés ont une durée de vie moyenne assez courte, et vont donc, pour bon nombre d'entre eux, donner lieu dans les années qui suivent cette création à des fermetures d'établissements. On a vu plus haut que, parmi les établissements industriels (au sens large) créés en France en 1993, il n'en reste plus que 31% en activité après 8 années d'exercice. Si on compare les taux de survie moyens des établissements dans les trois catégories d'espaces étudiées, on voit apparaître une différenciation en faveur du rural et, dans une moindre mesure, du périurbain (graphique 1). 45% des établissements créés dans le rural sont encore en activité 8 ans après leur création, alors qu'ils sont 38% à être dans ce cas dans le périurbain et, seulement, 27,5% dans les pôles urbains. L'espace rural, dont on a vu la faiblesse relative en termes de créations d'établissements, compense en partie cette faiblesse par une plus grande résistance des nouveaux établissements. Il en est de même, dans une moindre mesure, des établissements créés dans le périurbain.

Encadré 3 - Nomenclature des communes françaises

Les catégories spatiales de l'urbain, du périurbain et du rural sont définies par le Zonage en Aires Urbaines et en aires d'emploi des Espaces Ruraux (ZAUER) :

- **Les Pôles urbains** : unités urbaines offrant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain ;

- **Les Couronnes périurbaines** (d'un pôle urbain) : ensemble des communes (ou unités urbaines) dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine (pôle urbain plus couronnes du pôle urbain) ;

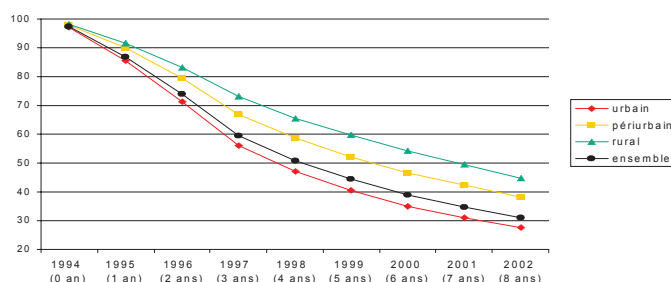
- **Les Communes multipolarisées** : il s'agit des communes (ou unités urbaines) dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

- L'Espace à dominante rurale regroupe l'ensemble des autres communes.

Dans cette étude, l'**urbain** comprend l'ensemble des pôles urbains, le **périurbain** regroupe les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées, le **rural** correspond à l'ensemble de l'espace à dominante rurale.

La distribution selon le motif de création peut expliquer une partie de ce phénomène. Le rural est moins fréquemment concerné que les autres espaces par les créations pures et les transferts, et un peu plus par les reprises (tableau 3) : 27,5% des établissements créés en 1993 dans le rural le sont sous forme de reprise contre 18% pour le périurbain et 13% pour l'urbain. Or, d'une façon générale, les reprises ont un taux de survie plus élevé que les autres formes de création, ce qui donne un avantage aux espaces ruraux de ce point de vue. Cependant, l'avantage du rural (et du périurbain), en termes de survie, demeure présent quel que soit le motif de la création : les créations pures, les transferts et les reprises. Cette plus grande capacité de survie des nouveaux établissements peut donc être notée comme caractéristique des implantations rurales.

Graphique 1 : Taux de survie des établissements créés en 1993, selon le type d'espace



Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

Un effet géographique déterminant sur les mouvements

Une fois mise en lumière l'existence d'une différenciation spatiale de la démographie d'établissements, se pose la question du poids des facteurs structurels (la distribution spatiale des activités) relativement aux facteurs géographiques, d'une autre nature. La forte intensité du mouvement constaté en zone urbaine provient-elle d'une surreprésentation d'activités connues pour leur fort taux de renouvellement ? A l'inverse, l'"inertie" relative des espaces ruraux est-elle liée à un effet spécifiquement géographique ou bien à une distribution sectorielle centrée sur des activités plus stables ?

Une telle interrogation est justifiée par l'hétérogénéité spatiale de la distribution sectorielle des activités. Pour ce qui concerne le champ de "l'industrie au sens large", les implantations rurales se caractérisent par une surreprésentation des industries des biens intermédiaires, des industries de l'agroalimentaire et des activités de construction. A l'opposé, certaines activités du tertiaire associées à l'industrie (commerces de gros, services aux entreprises) se localisent plus typiquement dans les pôles urbains. Or, la démographie d'établissements affecte de façon variée les différents secteurs. Les activités industrielles traditionnelles comme les secteurs produisant des biens intermédiaires connaissent à la fois des flux peu importants et un solde entrées-sorties nettement négatif, alors que, de l'autre côté, les activités tertiaires présentent des flux importants et un solde franchement positif. D'autres activités associent des flux élevés et des soldes nuls ou négatifs (transport, industries des biens de consommation).

L'analyse structurelle-géographique (encadré 4) appliquée au taux d'entrée moyen (tableau 4) confirme l'existence

Tableau 4 : Taux d'entrée et taux de sortie moyens, par type d'espace, moyenne 1993-2000

	Ecart total à la moyenne (a)	Effet Géographique	Effet Structurel
Taux d'entrée moyen			
Urbain	0,0177 (13,1%)	0,0144 (**)	0,0033 (**)
Périurbain	-0,0215 (-15,9%)	-0,0169 (**)	-0,0046 (**)
Rural	-0,0457 (-33,8%)	-0,0377 (**)	-0,0080 (**)
Taux de sortie moyen			
Urbain	0,0168 (13,5%)	0,0151 (**)	0,0016 (**)
Périurbain	-0,0235 (-18,9%)	-0,0216 (**)	-0,0019 (**)
Rural	-0,0402 (-32,4%)	-0,0360 (**)	-0,0042 (**)
Taux d'entrée net moyen			
Urbain	0,0009 (7,4%)	-0,0008 (NS)	0,0017 (**)
Périurbain	0,0020 (17,7%)	0,0047 (*)	-0,0027 (**)
Rural	-0,0055 (-48,7%)	-0,0017 (NS)	-0,0038 (**)

(a) : rapport entre l'écart à la moyenne et la valeur de cette moyenne

** : significatif au seuil de 1%

* : significatif au seuil de 5%

NS : non significatif

d'une différenciation spatiale significative : les écarts à la moyenne vont de + 13% dans l'urbain à - 34% dans le rural. Ces écarts s'expliquent à la fois par des effets structurels et des effets géographiques significatifs allant dans le même sens (positifs pour l'urbain, négatifs pour le périurbain et le rural). La plus forte intensité des entrées dans l'urbain s'explique donc, d'une part, par une composition sectorielle favorable (plus forte proportion de secteurs créateurs) et, d'autre part, par un dynamisme propre à cet espace. A l'inverse, le rural cumule une composition sectorielle et des facteurs géographiques moins favorables à la création. Dans tous les espaces, la distribution des activités explique une partie des écarts constatés mais cette partie est beaucoup plus faible (environ 5 fois moindre) que celle des facteurs géographiques.

Des résultats très semblables concernent les taux de sortie moyens, ce qui suggère la proximité des facteurs susceptibles d'influencer sur les taux d'entrée et les taux de sortie. Le poids des facteurs géographiques est encore plus fort, environ 10 fois supérieur aux facteurs structurels. Ceci confirme l'intérêt de poser l'analyse des flux en opposant non pas les entrées et les sorties, mais les situations de mouvement aux situations de calme démographique.

Un effet structurel déterminant sur les soldes

L'analyse du solde entre entrées et sorties apporte des enseignements différents. L'effet sectoriel joue à plein, en faveur des pôles urbains (qui semblent donc attirer les activités qui créent davantage d'établissements qu'elles n'en perdent) et en défaveur des espaces périurbains et ruraux. Mais, seul l'effet géographique du périurbain demeure significatif, il est alors très nettement positif. Malgré une composition sectorielle défavorable, le périurbain connaît finalement un solde d'entrée-sortie supérieur à la moyenne nationale grâce à cet effet géographique propre. Les évolutions de tissu productif des espaces urbains et ruraux sont, en revanche, guidées par les seuls effets sectoriels : positifs dans le premier cas, négatifs dans le second.

Deux enseignements ressortent donc de cette analyse structurelle-géographique. Les logiques de mouvement sont majoritairement déterminées par l'appartenance géographique des établissements, depuis l'urbain très mobile (en entrée et en sortie), jusqu'au rural beaucoup plus stable. Les logiques de solde sont majoritairement sectorielles, à l'exception notable d'un effet géographique périurbain très positif.

Encadré 4 - Analyse structurelle-géographique

L'analyse structurelle-géographique permet de mesurer ce qui, dans les écarts à la moyenne nationale de chaque zone, s'explique par la composition sectorielle des établissements implantés dans cette zone, et ce qui se rattache à des facteurs spécifiquement géographiques. Un modèle comptable décompose, pour ce faire, la valeur considérée (par exemple, le taux d'entrée moyen) en trois éléments : (i) une valeur moyenne d'ensemble ; (ii) un effet structurel associé aux différences inter-sectorielles, (iii) un effet géographique associé à l'effet de la région au sein du secteur.

Un modèle de variance pondérée à deux facteurs sans interaction permet de tester si les effets sont significatifs ou non.

Jean-Pierre Huiban, Francis Aubert, Anne-Marie Dussol, INRA UMR CESAER, Dijon
huiban@enesad.inra.fr - aubert@enesad.inra.fr - dussol@enesad.inra.fr

Pour en savoir plus

Cordelier, C. (2002). Créations et cessations d'entreprises : sous la stabilité, le renouvellement. *Insee Première*, n° 740, 4 p.
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP740.pdf

Huiban, J.P. ; Aubert, F. ; Dussol, A.M. (2006). La démographie des établissements industriels : une différenciation entre espaces urbains, périurbains et ruraux. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 5, pp 751-779.

INRA (2003). Espaces ruraux et aménagement du territoire. *INRA Sciences Sociales*, n° 1-2, 41 p.
<http://www.inra.fr/internet/Departements/ESR/publications/iss/iss03-1.php>

Picart, C. (2004). Le tissu productif : renouvellement à la base et stabilité au sommet. *Economie et Statistique*, n° 371, pp 89-108.

Quenelle, D. ; Mulkay, B. (2003). Des entreprises en constant renouvellement. *INSEE Midi Pyrénées*, n° 69, 6 p.